

► L'IRT Jules Verne lance un programme dédié aux PME

Contribuer à la dynamique des filières via l'appui aux PME

Fortement soutenu par les grands groupes, l'IRT Jules Verne est aussi un levier de croissance pour les PME qui contribuent à l'agilité et à la dynamique d'innovation des filières industrielles stratégiques françaises. Ainsi, le co-développement de nouveaux procédés de production qui est assuré dans l'IRT avec les grandes entreprises clientes permet aux PME de partager le risque et de faciliter la première vente de solutions innovantes pour l'usine du futur.

L'IRT Jules Verne compte aujourd'hui une quinzaine de PME parmi ses membres industriels dont la plupart sont regroupées au sein du GIE Albatros. Afin d'accélérer ses collaborations avec les PME, l'IRT lance Accès PME un programme qui propose un accès simplifié à ses compétences, équipements et financements.

Accès PME : pour qui ? Comment ?

Le programme s'adresse à toutes les PME françaises qui travaillent au développement de technologies de production innovantes et qui ont besoin de s'appuyer sur un institut de recherche pour réaliser leur projet et accélérer le déploiement de leurs solutions vers les usines.

Pour répondre aux attentes des PME, différents types de projets sont éligibles, des études de faisabilité aux projets de recherche et technologie. Le programme vise tout particulièrement à accompagner le développement d'équipements de production innovants, nécessitant généralement des investissements conséquents pour une PME.

Le budget du projet doit rester inférieur à 2000K€, il devra être mené en mode collaboratif entre la PME, l'IRT Jules Verne et au moins un autre partenaire industriel (autre PME, ETI ou grande groupe) et s'inscrire dans les axes de la stratégie technologique de l'IRT Jules Verne (Conception intégrée produit/procédé | Procédés innovants | Systèmes flexibles et intelligents)

Pour soumettre son projet pas de procédure, ni de formulaire à rallonge : il suffit à la PME de formaliser son projet sur le site www.irt-jules-verne.fr, rubrique accès PME. Un échange avec l'équipe Accès PME permet une première phase de go/no go sous 15 jours.

Quels bénéfices pour les PME ?

En intégrant le programme Accès PME, l'entreprise :

- Mène son projet avec des équipes de recherche rompues aux enjeux technologiques de filières industrielles majeures
- bénéficie de plateformes d'équipements exclusifs et différenciant de l'IRT Jules Verne pour ses développements technologiques
- Profite du soutien d'experts dans la phase de montage
- Gagne du temps grâce à un circuit court de décision d'accompagnement
- Bénéficie d'un effet de levier sur son investissement grâce au soutien financier obtenu par l'IRT Jules Verne

Un programme en synergie avec le Pôle EMC2

Depuis 2012, l'IRT Jules Verne contribue pleinement à la dynamique de l'écosystème d'innovation collaborative dédié au manufacturing animé par le Pôle EMC2. L'articulation des stratégies et des actions selon le champ de compétences de chacune des structures en est l'un des leviers de performance. C'est pourquoi le programme Accès PME est piloté par l'IRT Jules Verne et mis en œuvre opérationnellement par le pôle EMC2 pour deux raisons principales :

- S'appuyer sur la capacité du pôle à mobiliser un large public de PME, qui est au cœur de ses missions
- Articuler Accès PME avec les dispositifs d'appui à l'innovation existants pour un faire une offre complémentaire et non redondante

L'IRT Jules Verne bénéficie aussi du soutien du GIE Albatros dans le déploiement d'Accès PME. Ce dernier est un levier d'intégration majeur des PME au sein de l'IRT Jules Verne. Il leur permet de s'associer à des projets de recherche ambitieux et permettra d'inscrire dans le long terme les collaborations nées dans le cadre d'Accès PME.

A propos de l'IRT Jules Verne

L'Institut de Recherche Technologique Jules Verne est un centre de recherche industriel mutualisé dédié aux technologies avancées de production. Centré sur les besoins de filières industrielles stratégiques – aéronautique, automobile, énergie et navale – son équipe opère la recherche en mode collaboratif en s'alliant aux meilleures ressources industrielles et académiques dans le domaine du manufacturing. Conjointement, ils travaillent à l'élaboration de technologies innovantes qui seront déployées dans les usines à court et moyen termes sur trois axes majeurs : Conception intégrée produit/process | Procédés innovants | Systèmes de production flexibles et intelligents. Pour proposer des solutions globales allant jusqu'à des démonstrateurs à l'échelle 1, l'IRT Jules Verne s'appuie sur un ensemble d'équipements exclusifs.

Contact presse • Sophie Péan • 02 28 44 36 07 • 06 85 50 39 12 • sophie.pean@pole-emc2.fr

Laurence Le Masle - Green Lemon Communication • 06 13 56 23 98 • l.masle@greenlemoncommunication.com



L'IRT Jules Verne bénéficie d'une aide de l'Etat au titre du programme d'Investissements d'avenir portant la référence ANR-10-AIRT-02